

## Séance du 31 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pernet et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mr Pesson et Mme Puravet

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 8

**Date de convocation :** 27/01/2025

**Date d'affichage :** 27/01/2025

Délibération n°20250131\_009

Objet : Programme de travaux de voirie 2025 : demande de subvention

Compte-tenu de la nécessité de procéder à un entretien régulier de la voirie communale et des programmes conséquents engagés les années précédentes, M. le Maire propose que soit réalisé cette année l'achèvement des programmes de travaux de voirie engagés en 2014.

La proposition est faite d'inscrire dans ce programme le Chemin des Mas pour 605 ml.

Au vu des offres proposées, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- coût total : 19 925 € HT
- dispositif de soutien du Conseil Départemental : 5 977,50 € HT
- autofinancement : 13 947,50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le projet
- d'adopter le plan de financement ci-dessus
- de solliciter une subvention du Conseil Départemental de 5 977,50 € HT
- d'inscrire cette opération au budget primitif 2025

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Maurice Deschamps

